

Paysages, tous acteurs !

Séminaire DREAL Pays de Loire

Agrocampus Ouest

9 et 10 janvier 2014

La valeur économique des paysages



Yves Luginbühl

Directeur de recherche émérite au CNRS

UMR LADYSS, Paris

*Président du Conseil Scientifique et Professionnel
de la Mission Val de Loire*

1.

Le paysage, un produit de l'économie

- Tout paysage est le résultat des effets des activités économiques sur le milieu naturel inerte et biologique
- Tout changement intervenant dans les activités se traduit par des dynamiques des paysages
- Les dynamiques des paysages :
 - Évolutions
 - Tendances à moyen et long terme
- Importance pour évaluer les effets des variations de l'économie sur les paysages
- Et sur le bien-être des populations

Un exemple caractéristique

L'Angleterre des enclosures

- Premières enclosures privées au XIII^{ème} siècle (privatisation des commons par les Lords)
- Systématisation des enclosures de 1750 à 1850 (Parliamentaries Enclosures Acts)
- Objectifs : passer de la production céréalière à la production animale (bovins, ovins)
- Moyens :
 - Permettre la clôture des parcelles, c'est-à-dire la propriété individuelle du sol
 - Pour contrôler les animaux
 - Produire de l'herbe
 - D'abord naturelle, facilitée en climat humide et tempéré
 - Puis artificielle (révolution fourragère, culture des graminées et légumineuses)

Changement radical des paysages

- Passage des paysages de champs ouverts (openfields)
- au bocage (prairies closes)
- par plantation de haies
 - D'abord aubépines
 - Puis chênes
- Vastes domaines producteurs de viande bovine (roastbeef) et ovine (le gigot à la menthe)
- Exode massif des paysans et ouvriers agricoles vers les villes
- Développement industriel :
 - Mines,
 - Acier,
 - Textiles
- Alimentant le marché (d'où Adam Smith a extrait ses théories, 1776, Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, Livre III, De la marche différente et des progrès de l'opulence chez différentes nations),











2.

Le paysage producteur de bien-être social et individuel

- Bien-être individuel :
 - Corporel, spirituel, matériel,
 - Apports du paysage :
 - Mobilisation des sens humains,
 - Reconnaissance de la place de l'individu dans les décisions d'aménagement, attachement au « pays », cultures de la nature, jouissance des agréments de la nature et du patrimoine,
 - Paysage comme objet de production de biens matériels
- Bien-être social :
 - Situation matérielle de la société : accès aux services et au travail
 - Rapports sociaux : climat social apaisé
 - Apports du paysage :
 - Biens offerts à la société par les activités économiques qui se traduisent dans le paysage
 - L'harmonie des paysages = harmonie des hommes entre eux ; paysage témoin de l'intérêt que les pouvoirs publics portent à la société ; paysage = œuvre collective
- Éviter toute vision angélique, une conception déterministe ou uniquement visuelle du paysage

Paysages européens contemporains : bien-être ou mal-être ?

- Indéniable élévation du niveau de vie :
 - Production des biens de consommation
 - Accès au confort, aux loisirs, à la culture, à la mobilité...
- Mais :
 - Inégalité spatiale entre Europe occidentale et Europe orientale (exemple des lopins de terre autour des villes d'Europe de l'est)
 - Régions dites défavorisées et régions riches (processus accentué par la crise)
 - Étalement urbain / déprise sociale et agricole
 - Accentuation des disparités sociales
 - Facteurs divers de bien-être ou mal-être

Facteurs de mal-être

- Rationalisation des activités > gains de productivité :
 - Disparition petits éléments végétaux, agrandissement du parcellaire, conséquences sur qualité de l'eau, air, sols, biodiversité,... d'où dépréciation des paysages ruraux
 - Idem pour paysages urbains : priorité au tout automobile, pollution, ghettos urbains, délinquance, exclusion sociale,...
- Recherche du profit immédiat et/ou la logique de la vitesse :
 - Compression des temps sociaux et naturels fortement préjudiciable au bien-être individuel et social
 - Priorité aux transports routiers plus souples dans l'adaptation au marché et à la règle de flux tendu
 - Disparition des cultures de la nature au profit de cultures techniques ou de cultures du virtuel
 - Difficulté de mise en œuvre de la participation citoyenne
 - Tendance à la monétarisation des biens non marchands

Relations avec les paysages

- Développement des infrastructures :
 - Fragmentation de l'espace défavorable à la circulation des espèces animales et végétales
 - Pollution atmosphérique : Europe 80 000 décès par an dus à une exposition longue à la pollution atmosphérique liée à la circulation (OMS)
 - Accidents routiers : Europe, 120 000 morts et 2,5 millions de blessés
- Développement urbain : + 33 500 ha entre 2000 et 2006
 - Taux de progression des surfaces artificialisées = 3% entre 2000 et 2006 ; min, Alsace + 1,4% ; max, Pays de la Loire + 5,7%
 - Taux de progression des surfaces urbanisées de 2000 à 2006 = 2,1% ; min, Alsace + 1% ; max, Pays de la Loire + 4,7%
- Développement de la production hors-sol :
 - Extension des élevages hors sol (usage des antibiotiques, lisiers, fosses en béton,...)
 - Extension des cultures hors sol (serres ; 2 à 3 récoltes par an, usage pesticides, maladies pulmonaires, ophtalmologiques, cancers du colon, problème du recyclage du plastique)

3.

L'économie des aménités

- Développement à partir des questions d'environnement :
 - Le changement climatique
 - L'érosion de la biodiversité
 - Le paysage, mais plus marginal (programme PDD1 notamment)
- Spécialité des économistes :
 - Adhésion aux théories de l'offre et de la demande
 - Mise en œuvre des préférences
 - Les individus ne raisonnent pas en fonction des préférences
 - Les représentations sociales se structurent différemment
 - Peu à l'écoute des publications des autres disciplines
- Nouvelles réflexions :
 - Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (rapport Stiglitz)
 - PIB ou PIN ? Problème du calcul de la dépréciation de certains biens comme l'environnement naturel
 - Questions de l'évaluation de la santé et de l'éducation, peu quantifiables
 - Bien-être subjectif, c'est-à-dire évalué par les individus eux-mêmes

Bien-être économique *soutenable* (1)

- Indice de bien-être économique *soutenable* (Nordhaus et Tobin) :
- Estimation de la richesse publique et privée totale comprenant :
 - Capital reproductible
 - Capital non reproductible (terres par ex)
 - Capital éducatif (coût cumulé des années de formation de chaque individu actif)
 - Capital santé
- Déduction de la consommation du coût estimé des pollutions de l'eau, de l'air et sonore + disparition zones humides, terres agricoles et forêts primaires, + dommages issus du CO2 et de la dégradation de la couche d'ozone
- Problème des scénarios hypothétiques ; deux voies :
 - Estimations des dommages < dégradation de l'environnement
 - Coûts pour éviter la dégradation de l'environnement

Bien-être économique *soutenable* (2)

- Empreinte écologique : mesure la part de la capacité de régénération de la biosphère absorbée par les activités humaines (consommation), en calculant les surfaces de terre et d'eau biologiquement productives qui sont nécessaires à une population donnée pour maintenir indéfiniment son rythme de consommation
 - Côté demande = surface totale requise pour produire alimentation, fibres et bois, absorber les déchets et fournir l'espace nécessaire à ses infrastructures
 - Côté offre = capacité productive de la biosphère et son aptitude à fournir un flux de ressources biologiques et de services utiles à l'homme
- Critiques nombreuses :
 - Ne tient pas compte du progrès technique
 - Déficit écologique en terres cultivées = déficit commercial

4.

Méthodes d'évaluation socio-économiques des dynamiques des paysages

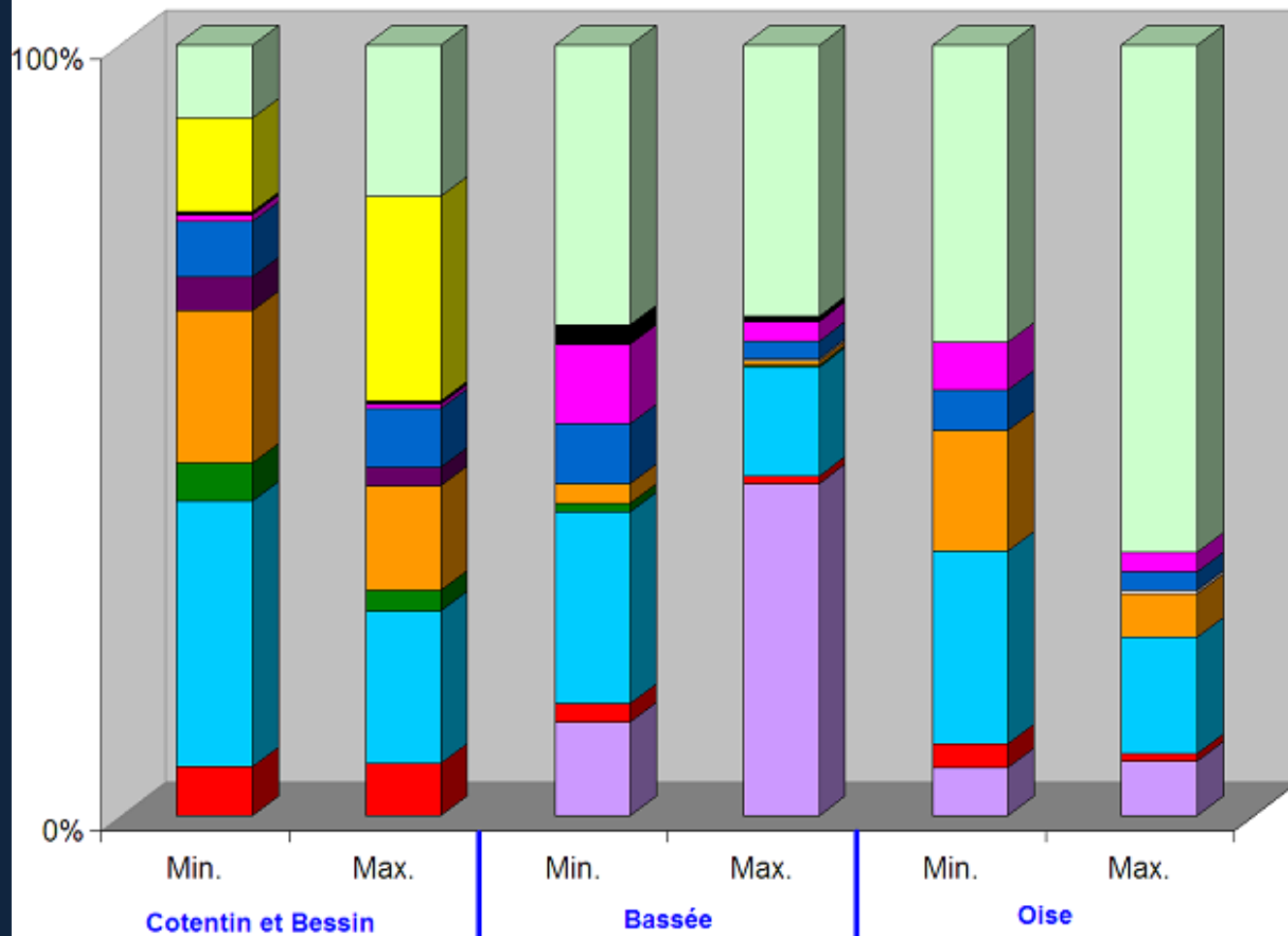
- Reposent le plus souvent sur les préférences
- Diverses méthodes mais applications plutôt rares :
 - CAP = consentement à payer ou méthode d'évaluation contingente (exemple du site du Lac de Der, Marne)
 - problème : un même prix pour n'importe quel paysage et égal à celui d'un animal protégé
 - Scénarios : exemple : paiement par impôts locaux, par don, droit de stationnement
 - Méthode des coûts de transport :
 - Valeur du site = coût de transport accepté de la visite du site
 - Problème du site non isolable dans un circuit
 - Fortes différences entre enquête sur place (51 Euros) et enquête téléphonique (9,50 Euros)

Services rendus par un écosystème

- Exemple des zones humides (CGDD)
- Étude réalisée sur PNR Cotentin et Bessin, plaine alluviale Bassée, moyenne vallée Oise
 - Valeurs à l'hectare des services rendus par les zones humides des trois sites tests du bassin Seine-Normandie (en euros/an) :

Services rendus par les zones humides	Cotentin et Bessin min	Cotentin et Bessin max	Bassée min	Bassée max	Oise min	Oise max
Valeur totale	2400	4400	1300	6700	1200	3400

- Les résultats monétaires obtenus sur ces trois sites s'inscrivent dans un même ordre de grandeur et pourraient donc servir à la construction de valeurs de référence pour ce type de milieu naturel



■ Biodiversité (non-usage)

■ Valeur esthétique et récréative

■ Valeur éducative et scientifique

■ Pêche amateur

■ Chasse

■ Sylviculture

■ Conchyliculture

■ Agriculture

■ Régulation du climat

■ Purification de l'eau

■ Recharge des aquifères et soutien d'étiage

■ Ecrêtement des crues

Conclusions de l'étude CGDD

- Recours à CAP a permis de recueillir les valeurs de non-usage des services non marchands du type biodiversité
- Grand nombre de services chiffré sur les 3 sites
- Certaines valeurs non appréhendées, faute de méthode de monétarisation existante
 - Valeur scientifique
 - Valeur d'inspiration (artistique)
 - Impacts marchands sur le tourisme
 - Santé
 - Écosystèmes extérieurs
- Précautions :
 - Utiliser le même scénario de référence
 - Utilisation des valeurs service par service et non globale
- Tous les services écosystémiques ne peuvent être monétarisés, le recours aux valeurs des services dans les analyses coûts-bénéfices reste limité dans l'état actuel des connaissances

Autres méthodes

- Peu appliquées en réalité :
 - Premières analyses socio-économiques : Colin Price (Landscape Economics, 1978)
 - Travaux de la géographie économique (Von Thünen 1826, Christaller 1933, Krugman 1991, Alonso 1964, Marshall, 2004)
 - Valeur d'un paysage choisi pour la résidence (CAP), peu convaincante
 - Travaux du CEEP, programme PDD1 : aucune conclusion totalement convaincante ; actualisation (coûts-bénéfices attendus pour un projet sur la base des données actuelles)
 - Services rendus par un paysage (similaire à services rendus par les écosystèmes ou la biodiversité) : aucune application connue
- En l'état des connaissances :
 - Retour au postulat : un paysage = produit de l'économie
 - Hypothèse de l'expérimentation envisagée

Postulat et problématique

- Quels apports du paysage au bien-être des populations ?
- Le paysage étant considéré comme le résultat des activités économiques sur le milieu biophysique
- Hypothèses :
 - Les dynamiques paysagères interviennent dans le bien-être des populations
 - Elles peuvent être,
 - Productrices de bien-être
 - Productrices de mal-être
 - Selon leurs caractéristiques sociales, culturelles, écologiques et esthétiques
 - Le bien-être est perçu à travers les sens des individus, leurs relations au voisinage, la culture locale, les modes de gouvernance du territoire local, le niveau d'éducation, etc.
- Les dynamiques paysagères sont directement ou indirectement influencées par les dynamiques des activités économiques
 - Il est possible de relier ces dynamiques à la production de bien-être
 - L'évaluer en termes de satisfactions ou d'insatisfactions des individus

Exemple du Mont Saint-Michel

- Activités :
 - Tourisme (3,5 millions de visiteurs par an)
 - Agriculture :
 - Productions hors sol (porcs, volailles, bovins)
 - Productions en champs (bovins, ovins – moutons de prés salés)
 - Pêche et conchyliculture
 - Saumons, bars
 - Huîtres et moules de bouchots
 - Activités artisanales et agro-alimentaires
- Dynamiques des paysages :
 - Disparition des haies
 - Urbanisation résidentielle et touristique
 - Progression des marais salés vers le Mont, ensablement de la baie
- Enjeu considérable : perte du caractère maritime du Mont Saint-Michel !





Port le Vivier · Cherruieux

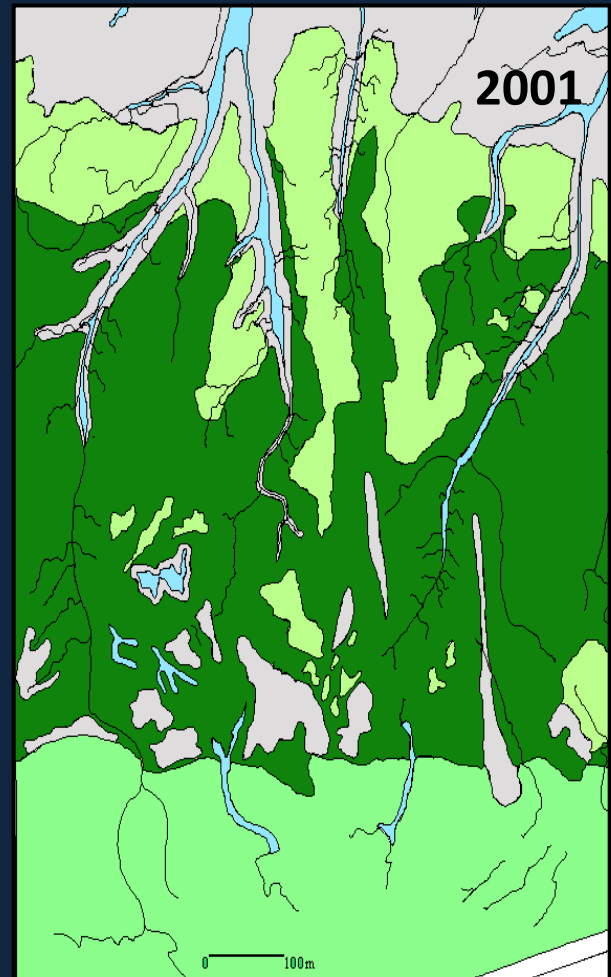
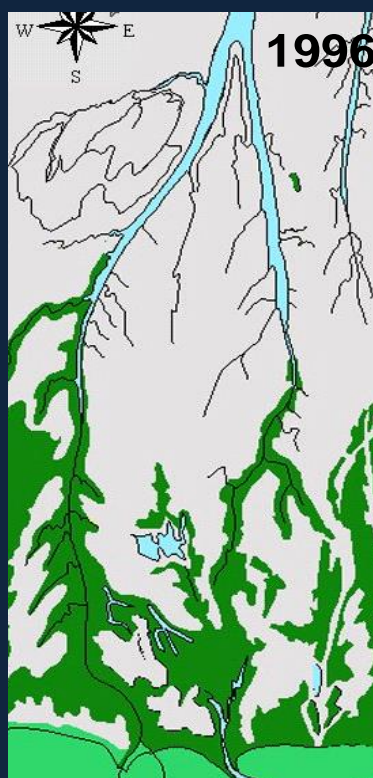
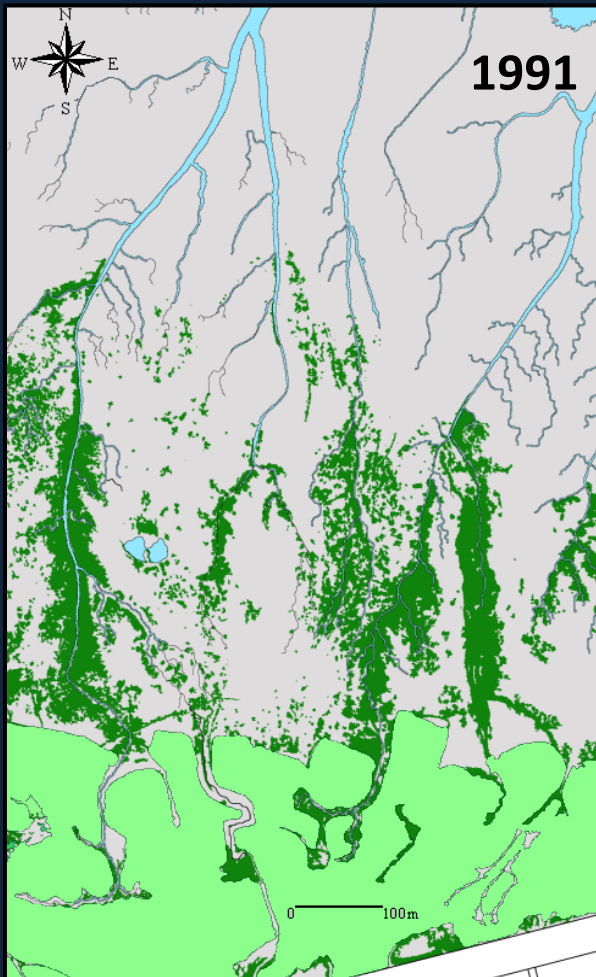
BAIE DU MONT SAINT MICHEL

1^{er} CENTRE d'ELEVAGE de MOULES de BOUCHOTS en BRETAGNE







Découverte de la Mytiliculture
Randonnée dans la Baie
 CENTRE D'ANIMATION DE LA BAIE
 à la GARE MARITIME - LE PORT du VIVIER



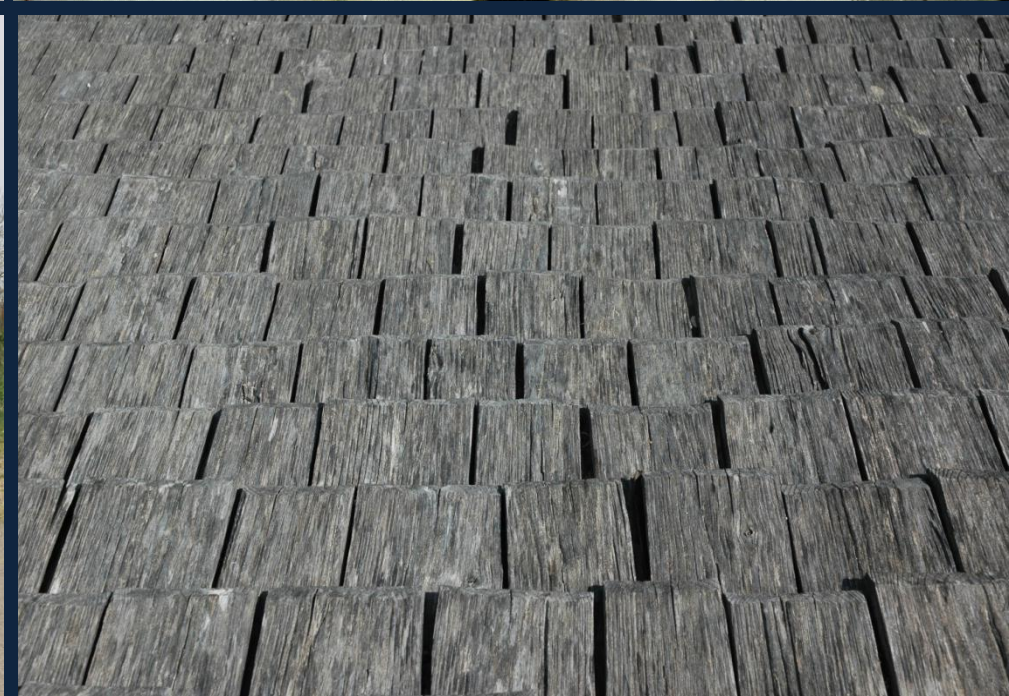
LE CHIENDENT MARITIME

ENVAHIT PROGRESSIVEMENT LES MARAIS SALES

-  Surface du schorre non occupée par le chiendent
-  Nombreux îlots d'*Elymus athericus* en front d'invasion
-  Groupement monospécifique dense à *Elymus athericus*
-  Zone fauchée à *Elymus athericus* (75%) et *Festuca rubra* (25%)

Source :
A.Radureau





Bilan des activités

- **Économie touristique :**
 - Estimations en chiffres d'affaires sur une période intercensitaire (depuis l'inscription du Mont au Patrimoine Mondial ?)
 - Estimations en emplois créés ou perdus sur une période intercensitaire
- **Activités d'aménagement de l'accès au Mont Saint-Michel :**
 - Estimations en coûts
 - Estimations en emplois créés ou perdus (sur une période significative pour ces travaux)
- **Activités indirectes en relation avec l'exploitation touristique du Mont Saint-Michel :**
 - Estimation en montants monétaires
 - des travaux
 - des visites
 - Estimation en emplois créés ou perdus (période identique à la première)
- **Production agricole :**
 - Estimations en chiffres d'affaires (même période que précédemment) ; bilan exportations / importations (engrais, machines)
 - Estimations en emplois créés ou perdus sur la même période que précédemment
- **Activités artisanales ou industrielles :**
 - Estimations en chiffres d'affaires, exportations / importations (même période que précédemment)
 - Estimations en emplois créés, perdus (même période que précédemment)



Projet de la passerelle et du barrage en cours d'exécution



Premier bilan

- Sur l'espace de la baie et de ses bassins-versants
- Sur la période considérée :
 - Comptabiliser :
 - Gains / pertes
 - Coûts / bénéfices
 - Des divers secteurs d'activités
 - En chiffres d'affaires (ou en marges brutes ?)
 - En emplois
- Séparer les divers secteurs d'activités pour permettre le lien avec les dynamiques paysagères
- N'empêche pas un bilan général sur la baie

Effets sur milieux et paysages

- Indicateurs : linéaires de haies arasées, plantées, surfaces artificialisées
- Milieux naturels et agraires : bilan des gains ou pertes d'espèces animales, (comptages d'oiseaux, saumons et bars)
- Progression des prés salés (% de superficie envahie par le chiendent maritime)
- Comptabilité faune/flore dans les zones humides de la baie (marais noir et marais blanc, zone humide proche de Dragey)
- Bilan de l'activité de pollution et dépollution par les excédents structurels (qualité des eaux, épandages des lisiers, mise aux normes des bâtiments d'élevage)
- Coûts de la régulation des niveaux d'eau dans les polders
- Patrimoine de la baie du Mont Saint-Michel : restauration des édifices, maisons traditionnelles, cimetières militaires,... (chiffres d'affaires des entreprises de restauration)

Apports des dynamiques des paysages au bien-être social et individuel

- Bien-être social des populations locales
 - Emplois et chômage : bilans sur la période considérée ; gains et pertes d'emplois, spécification par secteur d'activité
 - Déplacements : bilans des navettes domicile travail dans la baie en fonction des pôles d'emplois : gains et pertes des temps de déplacements.
 - Attractivité et répulsion : bilan des départs et entrées dans le territoire considéré ; solde migratoire ; variation des taux de résidences principales et secondaires.
 - Variation des activités culturelles et ludiques, bilan en termes de fréquentation et d'emplois.
 - Santé publique : bilan sur la période considérée des dépenses médicales
- Évaluation du bien-être :
 - Enquête auprès des populations (pm : enquête de 1998)
 - Enquête par analyse de contenu et non statistique (significations du bien-être par rapport aux dynamiques paysagères)
 - Enquête auprès acteurs institutionnels

Bilan général

- Confronter :
 - Bilan des activités
 - Effets sur paysages, milieux, patrimoine
 - Effets sur le bien-être des populations
- Bilan général des dynamiques paysagères
 - Dues aux dynamiques économiques
 - Conséquences sur la vie des populations locales et touristiques, de manière quantitative et qualitative
 - Notamment, transformations des organisations sociales dans le cadre de l'inscription du Mont Saint-Michel au Patrimoine Mondial
 - Processus d'appropriation de l'inscription par populations et acteurs locaux
 - Rôles de l'inscription sur les pratiques des acteurs économiques et institutionnels



Merci pour votre attention...